



Lund 12 Septembre 2022

Un été qui oblige à accélérer vraiment la transition par des mesures de long terme

Alors que nous sortons d'une saison estivale qui aura vu se succéder sécheresse, pics de chaleur, incendies, ... la transition agricole doit devenir enfin un enjeu prioritaire dans les actes. Il y a urgence et nous ne pouvons plus nous contenter de paroles.

En premier lieu, la question essentielle de l'eau se pose à tous car l'agriculture en est forcément dépendante. **Mais si la question du stockage de cette ressource est légitime et en partie nécessaire, laisser croire que c'est la seule solution et qu'en stockant de l'eau nous pourrions continuer à produire comme avant est illusoire.** Certes, l'irrigation est un outil pour l'agriculture mais nous devons l'adapter aux ressources mobilisables et non l'inverse.

Les questions du partage (entre activités d'un territoire / entre activités agricoles) et de ce que l'on irrigue se posent ainsi que le processus d'évolution des pratiques ou même de systèmes de production.

L'évolution climatique de ces dernières années est la preuve de ce que la Confédération paysanne porte depuis longtemps : nous ne pouvons pas nous contenter de mesures de court terme mais nous devons anticiper plus largement grâce à

- **des programmes de recherche agronomique ambitieux** permettant de travailler sur des système plus économies en eau mais également en consommation d'énergie,
- **des règles de priorisation d'utilisation de la ressource** afin que certaines productions (maraîchage, arboriculture) ne puissent plus être privés d'eau même temporairement par des arrêtés préfectoraux
- **la réorientation des aides agricoles** favorisant la longue et difficile transition des fermes (aides favorisant l'emploi agricole, la préservation des ressources, ...)

Une vision à long terme, c'est ce que nous porterons lors des assises de l'eau organisées du 20 septembre et lors de notre participation active à tous les échelons de concertation auxquels nous sommes invités (contrairement à celle organisée par M.le Préfet le 10 aout que nous avons appris par la presse le lendemain).

Au vu des évènements de cet été en Ardèche, nous réitérons l'importance de l'agriculture pour l'entretien de nos territoires et notamment pour limiter la propagation des feux. A ce titre, la continuité de l'activité agricole doit être une priorité en Ardèche. Alors que plusieurs fermes ont été touchées par ces feux,

- **nous envoyons un signalement à Mme la Procureure de la République de Privas afin que les origines de ces feux fassent l'objet d'une enquête approfondie.**
- **Et nous souhaitons proposer un travail à la Préfecture afin que la défense des parcelles agricoles soit intégrée dans la doctrine départementale de lutte contre les incendies.**

Enfin, nous ne pouvons également oublier la situation économique de beaucoup de fermes prises en étau entre une hausse des coûts de production (liés à la sécheresse, à la hausse du coût de l'énergie, aux impacts éco de la guerre en Ukraine, ...) et des prix qui ne permettent pas de compenser ces hausses.

Nous faisons ainsi une série de propositions qui sont nécessaire dans leur ensemble afin de rétribuer l'activité agricole à sa juste valeur dans le respect des normes françaises (sociales, environnementales) et pour un accès au plus grand nombre de consommateurs :

- **Interdiction de la spéculation sur les fourrages**
- **Réappropriation par les paysan.nes d'une partie des bénéfices de la filière** (agro-industrie et grande distribution) et **obligation de prix rémunérateurs pour les paysan.nes**
- **Changement de répartition des aides agricoles** permettant une réelle transition sur les fermes
- **Mise en place d'un système de protection des produits locaux** prenant en compte le coût des normes sociales et environnementales françaises (« Prix Minimum d'entrée »)
- **Accès du plus grand nombre de consommateurs aux produit agricoles locaux** : via la mise en place d'une SECURITE SOCIALE DE L'ALIMENTATION

La Confédération paysanne porte des propositions importantes pour que la nécessaire transition agricole se transforme en actes permettant de changer le système sur le long terme afin de donner un avenir aux paysannes et aux paysans d'Ardèche tout en préservant les ressources dont nous avons besoin et en permettant aux consommateurs de favoriser une agriculture plus locale